

# ORES ASSETS

## Comptes IFRS Consolidés Condensés Intermédiaires au 30 juin 2024

### DÉNOMINATION ET FORME

ORES Assets. Société coopérative. Numéro BCE 0543.696.579.

### SIÈGE

Avenue Jean Mermoz 14, 6041 Gosselies.

### CONSTITUTION

Constituée le 31 décembre 2013. Acte de constitution publié à l'annexe du Moniteur belge du 10 janvier 2014 sous le numéro 14012014.

### STATUTS

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut van DOORSLAER de ten RYEN, Notaire de résidence à Jodoigne, en date du 14 décembre 2023, publié aux annexes au Moniteur belge du 3 janvier 2024 sous le numéro 24305273.

## Table des matières

<b>1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS</b> .....	3
1.1 Compte de résultats consolidé (en k€) .....	3
1.2 Résultat global consolidé (en k€) .....	4
1.3. État consolidé de la situation financière – actif (en k€) .....	5
1.4. État consolidé de la situation financière – passif (en k€) .....	6
1.5 État consolidé des variations des capitaux propres (en k€) .....	7
1.6 Tableau consolidé des flux de trésorerie (en k€) .....	8
<b>2. NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES</b> .....	9
<b>3. RAPPORT DU REVISEUR INDEPENDANT</b> .....	32

## 1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

### 1.1 Compte de résultats consolidé (en k€)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	Différence
Chiffre d'affaires	01-A	541.992	448.693	93.299
Soldes tarifaires	01-B	23.678	141.398	(117.720)
Autres produits opérationnels		14.795	19.049	(4.254)
<b>Produits opérationnels</b>		<b>580.465</b>	<b>609.140</b>	<b>(28.675)</b>
Approvisionnements et marchandises	02	(90.278)	(148.696)	58.418
Redevances de transport	02	(97.338)	(115.421)	18.083
Redevances de voirie	02	(21.351)	(23.881)	2.530
Frais de personnel	09	(95.513)	(94.518)	(995)
Réductions de valeur sur créances commerciales	05	(5.111)	(5.766)	655
Autres charges opérationnelles	03	(87.059)	(53.837)	(33.222)
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>(396.650)</b>	<b>(442.119)</b>	<b>45.469</b>
<b>Résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations sur immobilisations</b>		<b>183.815</b>	<b>167.020</b>	<b>16.794</b>
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	04	(93.915)	(89.862)	(4.053)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>89.900</b>	<b>77.159</b>	<b>12.741</b>
Produits financiers		4.193	5.792	(1.599)
Charges financières	06	(27.794)	(22.220)	(5.574)
<b>Résultat financier</b>		<b>(23.601)</b>	<b>(16.428)</b>	<b>(7.173)</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		—	—	—
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>66.299</b>	<b>60.730</b>	<b>5.568</b>
Impôt	10	(19.823)	(10.719)	(9.104)
<b>Résultat de la période</b>		<b>46.476</b>	<b>50.011</b>	<b>(3.536)</b>
<b>Résultat de la période attribuable au Groupe</b>		<b>46.476</b>	<b>50.011</b>	<b>(3.536)</b>
<b>Résultat de la période attribuable aux tiers</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

ORES (OPERATEUR DE RESEAUX D'ENERGIES)

Comptes Consolidés Condensés Intermédiaires IFRS - 30 juin 2024

**1.2 Résultat global consolidé (en k€)**

	Note	30/06/2024	30/06/2023	Différence
<b>Résultat de la période</b>		<b>46.476</b>	<b>50.011</b>	<b>(3.536)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments recyclables dans le compte de résultats</b>		<b>81</b>	<b>143</b>	<b>(62)</b>
Variation de juste valeur sur instruments de couverture de flux de trésorerie	05	(704)	191	(895)
Impôt sur les autres éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	10	785	(48)	833
<b>Éléments qui ne seront pas recyclés dans le compte de résultats</b>		<b>1.496</b>	<b>3.111</b>	<b>(1.615)</b>
Écarts actuariels des régimes à prestations définies	09	1.995	4.148	(2.153)
Impôt sur les autres éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	10	(499)	(1.037)	538
<b>Autres éléments du résultat global des activités continuées – net</b>		<b>1.577</b>	<b>3.254</b>	<b>(1.677)</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribuable au Groupe</b>		<b>1.577</b>	<b>3.254</b>	<b>(1.677)</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribuable aux tiers</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>48.053</b>	<b>53.265</b>	<b>(5.213)</b>

**1.3. État consolidé de la situation financière – actif (en k€)**

	Note	30/06/2024	31/12/2023	Différence
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs non courants</b>		<b>4.524.776</b>	<b>4.458.784</b>	<b>65.992</b>
Immobilisations incorporelles	04	111.456	107.454	4.002
Immobilisations corporelles	04	4.384.222	4.321.074	63.148
Participations dans des entreprises associées		3	3	—
Autres actifs non courant	05	29.095	30.253	(1.158)
<b>Actifs courants</b>		<b>266.814</b>	<b>409.213</b>	<b>(142.399)</b>
Stocks		89.180	77.024	12.156
Créances commerciales	05	87.548	37.290	50.258
Autres créances	05	12.547	110.978	(98.431)
Actifs d'impôts courants	05	2.355	22.003	(19.648)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		28.837	113.995	(85.158)
Autres actifs courants	05	46.347	38.182	8.165
Actifs détenus en vue de la vente	12	—	9.741	(9.741)
<b>Total actif hors créances tarifaires</b>		<b>4.791.590</b>	<b>4.867.997</b>	<b>(76.407)</b>
Créances tarifaires	01-B	214.551	172.855	41.696
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5.006.141</b>	<b>5.040.852</b>	<b>(34.711)</b>

**1.4. État consolidé de la situation financière – passif (en k€)**

	Note	30/06/2024	31/12/2023	Différence
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>		<b>1.996.374</b>	<b>2.027.901</b>	<b>(31.527)</b>
Capital		864.445	867.464	(3.019)
Résultats reportés		750.912	821.793	(70.881)
Autres réserves		381.041	338.668	42.373
Participations ne donnant pas le contrôle		(24)	(24)	—
<b>Passifs non courants</b>		<b>2.502.708</b>	<b>2.408.555</b>	<b>94.153</b>
Emprunts	06	2.148.365	2.051.343	97.022
Provisions pour avantages au personnel	09	80.793	78.919	1.874
Autres provisions		19.205	22.325	(3.120)
Passifs d'impôts différés	10	233.693	236.366	(2.673)
Autres passifs non courants	07	20.652	19.602	1.050
<b>Passifs courants</b>		<b>507.059</b>	<b>594.783</b>	<b>(87.724)</b>
Emprunts	06	209.306	219.880	(10.574)
Dettes commerciales	08	164.234	225.374	(61.140)
Autres dettes	07	123.845	143.349	(19.504)
Passifs d'impôts courants		645	17	628
Autres passifs courants	07	9.029	6.163	2.866
<b>Total passif hors dettes tarifaires</b>		<b>5.006.141</b>	<b>5.031.239</b>	<b>(25.098)</b>
Dettes tarifaires	01-B	—	9.613	(9.613)
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5.006.141</b>	<b>5.040.852</b>	<b>(34.711)</b>

**1.5 État consolidé des variations des capitaux propres (en k€)**

	Réserves							Total capitaux propres
	Capital	Instruments de couverture de flux de trésorerie	Ecarts actuariels des régimes de pension à prestations définies	Réserves statutaires	Total	Résultats reportés	Participation ne donnant pas le contrôle	
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>867.464</b>	<b>74.106</b>	<b>(56.152)</b>	<b>320.713</b>	<b>338.668</b>	<b>821.793</b>	<b>(24)</b>	<b>2.027.901</b>
Résultat global de la période								
- Résultat du Groupe non distribué						46.476		46.476
- Autres éléments du résultat global, net d'impôt		81	1.496		1.577			1.577
<u>Transactions avec les actionnaires</u>								
- Dividendes versés au titre de l'exercice précédent						(74.668)		(74.668)
- Sortie de la commune de Couvin de l'activité de distribution d'électricité	(3.019)			(1.125)	(1.125)	(768)		(4.912)
<u>Transferts</u>								
- Transferts vers ou depuis les réserves				41.921	41.921	(41.921)		
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>864.445</b>	<b>74.187</b>	<b>(54.656)</b>	<b>361.509</b>	<b>381.041</b>	<b>750.912</b>	<b>(24)</b>	<b>1.996.374</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>867.464</b>	<b>76.235</b>	<b>(76.730)</b>	<b>293.063</b>	<b>292.569</b>	<b>829.677</b>	<b>(24)</b>	<b>1.989.686</b>
Résultat global de la période								
- Résultat du Groupe non distribué						50.011		50.011
- Autres éléments du résultat global, net d'impôt		142	3.111		3.253			3.253
<u>Transactions avec les actionnaires</u>								
- Dividendes versés au titre de l'exercice précédent						(72.620)		(72.620)
<u>Transferts</u>								
- Transferts vers ou depuis les réserves				17.266	17.266	(17.266)		
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>867.464</b>	<b>76.377</b>	<b>(73.619)</b>	<b>310.329</b>	<b>313.088</b>	<b>789.802</b>	<b>(24)</b>	<b>1.970.330</b>

## 1.6 Tableau consolidé des flux de trésorerie (en k€)

	Note	30/06/2024	30/06/2023
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>			
<b>Résultat de la période</b>		<b>46.476</b>	<b>50.011</b>
<i>Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :</i>			
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	04	93.915	89.862
Mouvements sur provisions		(1.821)	(26.785)
Gains sur la vente d'immobilisations		(60)	(239)
Réductions de valeur sur créances commerciales		(5.189)	(5.807)
Réductions de valeur sur stock		286	57
Produits financiers		(4.193)	(5.792)
Charges financières		27.794	22.220
Charges d'impôt reconnus en compte de résultats	10	19.823	10.719
Soldes tarifaires	01-B	(27.622)	(125.147)
<b>Flux de trésorerie opérationnel avant variations du fonds de roulement</b>		<b>149.410</b>	<b>9.099</b>
<b>Variations du fonds de roulement</b>			
Variation des stocks		(12.442)	(9.791)
Variation des créances commerciales et autres créances	05	(42.207)	66.893
Variation des dettes commerciales et autres dettes		(78.278)	91.757
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>16.482</b>	<b>157.959</b>
Intérêts versés		(28.106)	(18.833)
Intérêts reçus		3.561	5.920
Impôts payés		(1.935)	(40.275)
Soldes Tarifaires récupérés	01-B	3.944	(16.251)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(6.053)</b>	<b>88.521</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Achat d'immobilisations incorporelles	04	(9.387)	(8.946)
Achat d'immobilisations corporelles	04	(149.259)	(133.449)
Vente d'immobilisations corporelles	04	3.610	239
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	05	—	220.995
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>		<b>(155.036)</b>	<b>78.838</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'emprunts	06	132.500	—
Remboursement d'emprunt	06	(44.225)	(53.725)
Emission et remboursement de prêts et cautionnements		69	1
Remboursement des obligations locatives		(1.098)	(916)
Dividendes versés		(11.315)	(10.485)
Variation du capital		—	—
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>		<b>75.931</b>	<b>(65.126)</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités continuées</b>		<b>(85.158)</b>	<b>102.233</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		<b>113.995</b>	<b>111.516</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>28.837</b>	<b>213.750</b>



## **2. NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES**

Note préliminaire aux états financiers consolidés condensés intermédiaires

Note 01-A. Chiffre d'affaires (en k€) .....	13
Note 01-B. Soldes tarifaires (en k€) .....	14
Note 02. Coût des ventes (en k€).....	16
Note 03. Autres charges opérationnelles .....	16
Note 04. Immobilisations incorporelles et corporelles (en k€) .....	17
Note 05. Autres actifs (en k€).....	22
Note 06. Emprunts et charges financières (en k€).....	25
Note 07. Autres dettes, autres passifs (en k€) .....	26
Note 08. Dettes commerciales .....	26
Note 09. Avantages au personnel (en k€) .....	27
Note 10. Impôts sur le résultat (en k€) .....	28
Note 11. Instruments financiers (en k€).....	29
Note 12. Actifs détenus en vue de la vente (en k€).....	30
Note 13. Gestion des risques .....	31
Note 14. Événements subséquents .....	31

## **Note préliminaire aux états financiers consolidés condensés intermédiaires**

### **A. Entité comptable et groupe ORES**

Le groupe ORES (ci-après désigné le « Groupe ») est constitué d'ORES Assets sc, intercommunale désignée gestionnaire de réseau de distribution de gaz et d'électricité (ci-après désignée « GRD » ou « ORES Assets ») et de ses filiales ORES sc et Connexio sc. Les associés d'ORES Assets sc sont 200 communes et 8 intercommunales pures de financement (IPF)<sup>1</sup>. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le GRD est donc détenu à concurrence de 100% par les pouvoirs publics.

ORES sc, la filiale chargée de l'exploitation, est détenue à 99,72% par ORES Assets, le solde étant détenu par sept des IPF associées dans ORES Assets<sup>2</sup>. Connexio, créée le 1<sup>er</sup> juin 2019 pour gérer les activités de « centre de contact » du Groupe, est détenue à 93% par ORES Assets. Sept des cent actions de Connexio sont détenues par les mêmes IPF que celles associées en ORES sc. A cela s'ajoute également une société détenue partiellement par ORES Assets, Atrias, détenue à concurrence de 16,67%. Du fait de l'influence notable d'ORES Assets sur cette société, le Groupe a décidé de la consolider par mise en équivalence. ORES sc et Connexio réalisent leurs activités à prix de revient. Le résultat de chaque exercice est donc nul.

Le Groupe est uniquement actif en Belgique et plus précisément en Wallonie, sur le territoire des communes pour lesquelles ORES Assets est désignée GRD. Le siège social d'ORES Assets et d'ORES sc se situe Avenue Jean Mermoz 14, 6041 Gosselies (Belgique).

### **B. Approbation des états financiers consolidés**

Le Conseil d'administration d'ORES Assets a approuvé et arrêté les états financiers consolidés condensés intermédiaires au 30 juin 2024 du Groupe en date du 9 octobre 2024.

### **C. Principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables utilisées par le Groupe dans la préparation de ses états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

#### **C.1 Base de préparation**

##### Déclaration de conformité

Les comptes consolidés comprennent les états financiers consolidés condensés intermédiaires du Groupe pour la période clôturée le 30 juin 2024. Ils ont été préparés conformément à la norme comptable International Accounting Standards (IAS) 34 « *Information financière intermédiaire* » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été établis en suivant la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur.

---

<sup>1</sup> CENEO, Finest, Finimo, Idefin, IPFBW, IEG, IFIGA et Sofilux

<sup>2</sup> CENEO, Finest, Finimo, Idefin, IPFBW, IEG et Sofilux

### Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en milliers d'euros, l'euro est la monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique dans lequel le Groupe opère) utilisée au sein du Groupe.

### **C.2 Normes et interprétations nouvelles, révisées et amendées**

Le Groupe a appliqué les normes et les interprétations applicables à la période clôturée au 30 juin 2024.

#### Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : Classification de dettes parmi les éléments courants ou non-courants et classifications des dettes non-courantes assorties de covenants
- Amendements à IFRS 16 Contrats de location : Dettes de location dans un contrat de cession-bail
- Amendements à IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir : Accords de financement de fournisseurs

#### Normes et interprétations émises, mais non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Amendements à IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : Manque d'échangeabilité (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 mais non encore adoptée au niveau européen)
- IFRS 19 Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 Classement et évaluation des instruments financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, mais non encore adoptés au niveau européen)

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune nouvelle norme ou interprétation publiée mais non encore effective et n'attend pas d'impact significatif lors de l'application de ces nouvelles normes ou interprétations.

### **D. Faits marquants du premier semestre 2024**

Tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2024, ORES a poursuivi l'ambition décrite dans son plan stratégique « investir ensemble dans une transition énergétique pour tous ». Des investissements plus importants qu'à la même date l'année précédente ont été réalisés. Le plan d'actions pour moderniser le réseau basse tension à l'heure de la transition énergétique a été présenté. Les réflexions se sont poursuivies en interne, accompagnées de projets-pilotes, ainsi qu'en externe, notamment dans des groupes de travail initiés par le Gouvernement wallon sur la coordination de la réponse à apporter à la transition énergétique pour les réseaux électriques de distribution et de transport local, notamment par la flexibilité.

Deux cartes interactives ont été publiées sur le site internet afin d'informer le public sur les risques de décrochage des installations photovoltaïques et les investissements prévus pour y remédier. La vectorisation des plans du réseau électrique a débuté, autorisant la mise en place d'une puissante base de données en remplacement des plans papiers ou digitaux. Par ailleurs, la conversion du réseau de distribution du gaz pauvre au gaz riche s'est terminée en juin.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2024 a vu également des avancées dans l'obtention des moyens nécessaires pour réussir ce plan stratégique. Tout d'abord, les revenus autorisés d'ORES Assets pour la période tarifaire 2025-2029 ont été approuvés par la CWaPE. C'est l'aboutissement de la première des deux étapes qui permet de fixer les tarifs de distribution pour la période régulatoire 2025-2029 et donc de définir l'enveloppe budgétaire mise à disposition pour ces années. Par ailleurs, le Gouvernement wallon a approuvé deux arrêtés relatifs à l'octroi de subventions afin d'accélérer la transition énergétique et accordant au total plus de 145 millions d'euros à ORES Assets. Pour terminer, dans un contexte de pénurie sur le marché de l'emploi, ORES a mis en place une opération avec le FOREM pour former des électriciens.

Le Parlement wallon a adopté une modification du décret électricité en vue notamment d'instaurer le déploiement généralisé des compteurs électriques communicants chez tous les clients wallons avant 2030. La CWaPE a mis en conformité sa méthodologie tarifaire 2025-2029 avec ces nouvelles dispositions décrétales. ORES s'organise pour mettre en place ce déploiement généralisé. De nouvelles propositions de revenu autorisé et de business cases 2025-2029 pour l'électricité sont en préparation et devront être transmises à la CWaPE en octobre. L'adoption du texte légal instaurant une indemnisation des prosumers dont les onduleurs « décrochent » en raison des congestions sur le réseau a quant à elle été reportée.

Les évènements suivants sont également à relever pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Le transfert de cinq entités communales de la Ville de Couvin (Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-lez-Couvin, Mariembourg et Pétigny) d'ORES Assets vers l'AIESH pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité a été opérationnalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2024. ORES a participé à la concertation organisée par la CWaPE qui a débouché sur la publication le 15 juillet 2024 des lignes directrices portant sur la structure tarifaire applicable aux utilisateurs du réseau de distribution basse tension (électricité) en Région wallonne pour les années 2026 à 2029. ORES a mis en place de nouvelles valeurs : agir, impacter, rigueur et transparence. Un Mémoire a été préparé en vue des élections fédérales, régionales et communales de juin et octobre 2024. Les travaux relatifs aux informations en matière de durabilité se sont poursuivis avec, d'une part, la publication du bilan carbone pour les exercices 2022 et 2023 ainsi que, d'autre part, la préparation de l'analyse de double matérialité du groupe, sur la base d'une large consultation des parties prenantes internes et externes.

L'année 2024 est une année transitoire entre deux périodes régulières de cinq ans, dans la continuité de la méthodologie tarifaire 2019-2023. Seule la Rémunération moyenne des Capitaux Investis (REMCI) est un bon baromètre pour la politique de dividendes et en cas de distribution du bénéfice en cours d'exercice.

Pour rappel, la REMCI constitue l'indemnisation du capital investi dans la base d'actifs régulés, rémunération à laquelle ORES Assets a droit pour son activité « gestion des réseaux » et qui constitue une part importante du bénéfice du Groupe. Elle s'est élevée à fin juin 2024 à 53.927 k€ contre 52.622 k€ fin juin 2023 (+1.305 k€).

## Annexes à l'état du résultat global

### Note 01-A. Chiffre d'affaires (en k€)

	30/06/2024	30/06/2023
<b><u>Électricité</u></b>		
Redevance de transit	383.989	301.759
Obligations de service public (OSP)	20.487	15.360
Autres	1.562	1.301
	<b>406.038</b>	<b>318.420</b>
<b><u>Gaz</u></b>		
Redevance de transit	113.753	109.583
Obligations de service public (OSP)	8.652	5.946
	<b>122.405</b>	<b>115.529</b>
<b><u>Non alloué</u></b>		
Gestion de stock tiers	2.443	3.024
Contrats de construction	11.106	11.720
	<b>13.549</b>	<b>14.744</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>541.992</b>	<b>448.693</b>
<i>Obligations de prestations remplies progressivement</i>	<i>540.430</i>	<i>447.392</i>
<i>Obligations de prestations remplies à un moment précis</i>	<i>1.562</i>	<i>1.301</i>

Les explications sur la nature des différentes catégories de chiffre d'affaires figurent dans les Comptes consolidés IFRS ORES Assets 2023.

### **Redevance de transit**

Bien que les volumes facturés en électricité continuent de baisser (-1,51% par rapport à juin 2023), la redevance de transit est en hausse de 82,2 M€. Cela s'explique en grande partie par l'impact négatif sur le chiffre d'affaires de juin 2023 de la correction de la RTNR de l'année 2022 pour un montant de 73,1 M€ (voir à ce sujet la note 32 de notre rapport annuel IFRS 2023). La baisse de volume en électricité est en grande partie compensée par une hausse de nos actifs réglementaires (voir la note 01-B à ce sujet).

Au niveau du gaz, la redevance de transit est également en hausse de 4,2 M€ suite à la croissance des volumes facturés de 2,3% mais aussi à l'augmentation des tarifs périodiques de l'année 2024.

### **Obligations de service public (OSP)**

Aussi bien en électricité qu'en gaz, le chiffre d'affaires lié aux OSP est en hausse de respectivement 5,1 M€ et 2,7 M€. Cela s'explique par une forte hausse des quantités facturées (le prix étant resté quasi stable durant cette période) ; croissance provenant principalement de l'augmentation du nombre de clients bénéficiant du tarif social suite à l'élargissement de ce tarif pour faire face à la crise énergétique. Bien que cette mesure ait pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les effets s'en font encore ressentir.

### **Note 01-B. Soldes tarifaires (en k€)**

#### **1.État de la situation financière**

	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b><u>Créances tarifaires</u></b>		
Soldes de distribution et de transport	214.551	172.855
	<b>214.551</b>	<b>172.855</b>
<b><u>Dettes tarifaires</u></b>		
Soldes de distribution et de transport	—	(9.613)
	<b>—</b>	<b>(9.613)</b>
<b>Total soldes tarifaires</b>	<b>214.551</b>	<b>163.242</b>
<i>Période tarifaire précédente</i>	11.339	11.382
<i>Période tarifaire en cours</i>	203.212	151.860

#### **2. Détail de l'évolution des soldes tarifaires**

	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Par l'état du résultat global	23.678	141.398
Autres	27.632	(840)
	<b>51.310</b>	<b>140.558</b>

#### **3.État du résultat global**

	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b><u>Electricité</u></b>		
Année 2024	34.217	132.412
Années antérieures	—	(9.148)
	34.217	123.264
<b><u>Gaz</u></b>		
Année 2024	(650)	3.168
Années antérieures	(3.982)	246
	(4.632)	3.415
<b><u>Transport</u></b>		
Année 2024	(5.907)	22.069
Années antérieures	—	(7.349)
	(5.907)	14.719
<b>Total soldes tarifaires</b>	<b>23.678</b>	<b>141.398</b>

Une information sur la méthodologie tarifaire 2024 de la CWaPE, une information détaillée de la méthodologie tarifaire 2019-2023 et une description de l'environnement réglementaire dans lequel opère le Groupe sont données dans le point 3.A.15. des Comptes consolidés IFRS ORES Assets 2023. Nous nous référons également à ces Comptes consolidés IFRS 2023 pour le détail de la comptabilisation des soldes tarifaires, et notamment l'hypothèse que ceux-ci seront recouverts dans le futur.

Rappelons que l'année 2024 voit la mise en place de la méthodologie tarifaire 2024 telle qu'approuvée par la CWaPE en 2023. Elle s'inscrit très largement dans la continuité de la méthodologie tarifaire 2019-2023. Les règles de détermination des revenus autorisés budgétés ex-ante électricité et gaz de l'année 2024 ont été simplifiées très fortement puisque ces revenus autorisés 2024 correspondent, à quelques exceptions près, aux revenus autorisés électricité et gaz 2023 approuvés par la CWaPE en 2018. Parmi les différences évoquons l'absence d'application du facteur d'efficacité ou encore l'adaptation des tarifs pour soldes réglementaires. En outre, une correction ex-post du facteur d'inflation a été intégrée dans cette méthodologie tarifaire.

Les soldes tarifaires à fin juin 2024 comptabilisés au bilan résultent en des actifs réglementaires de 214,6 M€ (contre des actifs réglementaires de 163,2 M€ fin 2023) et proviennent des écarts constatés entre les coûts réellement engagés pendant cette période réglementaire et les dépenses budgétaires initiales approuvées par le régulateur.

Sur la base de la méthodologie tarifaire 2019-2023, la CWaPE a déterminé les montants à récupérer au cours des exercices 2019 à 2023 en ce qui concerne les soldes des créances et des dettes relatives aux années 2008 à 2016, de manière à avoir totalement apuré ces soldes au terme de la période tarifaire. Le solde des années 2008 à 2014 a été totalement récupéré fin 2022 et le solde des années 2015 et 2016 l'a été fin 2023, à un rythme permettant de lisser les évolutions tarifaires sur les exercices 2019 à 2023.

Conformément aux décisions adoptées par la CWaPE en 2021 sur les soldes 2017, 2018 et 2019, une affectation de 40% a été réalisée en 2023 (contre 20% en 2022). L'affectation aux tarifs du solde gaz avait été réalisée en 2022. Enfin, lors de l'établissement des tarifs de l'année 2024, la CWaPE a permis de récupérer, uniquement en gaz, la totalité des soldes des années 2020 et 2021. Par contre, en électricité, l'affectation des soldes 2020 à 2022 sera réalisée lors de la fixation des tarifs 2025-2029. Durant le premier semestre 2024, en gaz, un montant de 4 M€ a été récupéré.

L'évolution à la hausse des soldes réglementaires électricité (+34,2 M€) provient en grande partie des achats d'énergie pour les pertes en réseau et les OSP. Le prix d'achat de l'année 2023, fixé par une procédure de marché public, était largement supérieur à celui fixé lors l'approbation du revenu autorisé. Cette augmentation est compensée en partie par les primes QualiWatt non versées (la mesure a pris fin en 2022) et en partie par la hausse des produits liés à nos OSP (voir à ce sujet la note 01-A).

En gaz, un léger passif réglementaire (0,7 M€) est constaté. Il s'explique par les mêmes effets qu'en électricité, dans une mesure différente toutefois. L'augmentation du prix d'achat du gaz et des produits OSP par rapport à ceux prévus dans le revenu autorisé est moindre. Et cette hausse est compensée plus largement par des volumes supérieurs à ceux budgétés.

Signalons enfin que depuis 2020, les soldes réglementaires liés au transport sont suivis distinctement eu égard à la péréquation du tarif de transport survenu à partir de 2019. En 2024, le mouvement au niveau du compte de résultats de 5,9 M€ découle uniquement de la comptabilisation du solde de transport relatif au premier semestre 2024 (5,9 M€). Le solde de l'année 2022, bien qu'approuvé, n'a pas encore été affecté par la

CWaPE. Quant au mouvement bilantaire de 27,6 M€, il résulte d'un transfert des autres créances vers les créances tarifaires suite à l'obtention des soldes définitifs de l'exercice 2023.

## Note 02. Coût des ventes (en k€)

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Approvisionnements et marchandises</b>		
Achat d'énergies (OSP - gaz et électricité)	37.019	56.994
Pertes sur réseau (électricité)	43.268	81.017
Marchandises	9.991	10.685
	<b>90.278</b>	<b>148.696</b>
Redevances de transport (électricité)	97.338	115.421
Redevances de voirie	21.351	23.881
	<b>208.967</b>	<b>287.998</b>

### Achat d'énergie et Perte sur réseau

En électricité, aussi bien les achats d'énergie liés à notre clientèle propre (OSP) que ceux liés à nos pertes sur le réseau électrique connaissent une diminution significative (-20 M€ en OSP et -37,7 M€ pour les pertes). Elle est due en grande partie à un prix d'achat pour 2024, fixé en 2023 sur la base d'un marché public, en forte baisse par rapport au prix d'achat payé en 2023, qui avait lui été fixé en 2022 (- 44,8%). Cette baisse découle de la fin de la crise de l'énergie qui avait atteint des prix records en 2022, impactant le prix payé par le Groupe pour l'achat d'électricité en 2023. Au niveau des OSP, à cette diminution de prix s'ajoutent également des volumes d'achat en baisse en 2024 de l'ordre de 7,6%.

Le même constat est observé pour les achats d'OSP gaz avec un prix en baisse (- 54,3%) et des quantités achetées de 11% plus faibles qu'en juin 2023.

### Redevances de transport

La redevance de transport facturée par Elia diminue à concurrence de 15,7% (-18,1 M€) conséquence d'une diminution des quantités (-1,2%) couplée à une diminution du prix/MWH au niveau des surcharges (-41,4%) en raison de la baisse de soutien aux énergies renouvelables. Pour le client final, cette diminution de la baisse du soutien aux énergies renouvelables est compensée par un droit d'accises qui lui est directement facturé depuis 2023 par son fournisseur d'énergie.

## Note 03. Autres charges opérationnelles

L'augmentation importante constatée au niveau des autres charges opérationnelles provient du fait que l'année 2023 était impactée positivement par la reprise de provision liée aux achats d'énergie constituée fin 2022 pour un montant de 49,8 M€ (voir à ce sujet le rapport annuel 2022) et dont une partie a été reprise à fin juin 2023 (-24 M€).



## Note 04. Immobilisations incorporelles et corporelles (en k€)

### **1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles totalisent 111 M€ en 30 juin 2024 contre 107 M€ au début de l'année. La variation résulte de plusieurs éléments. D'une part, ils proviennent des acquisitions de la période pour 9,4 M€, qui sont principalement relatives au projet des compteurs communicants et aux outils de gestion des données de comptage pour la future tarification dynamique (CIS Energy) ainsi qu'au projet global de réseaux « intelligent » (SG ADMS) et au développement de réseaux intelligents (Smart Grid). D'autre part, les amortissements de la période, plus élevés qu'à fin juin 2023, ont totalisé 5,1 M€.

	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Coût d'acquisition	167.104	157.717
Amortissements et réductions de valeur cumulés	(55.648)	(50.264)
	<b>111.456</b>	<b>107.454</b>

### **2. Immobilisations corporelles**

Au 30 juin 2024, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Coût d'acquisition (hors contrats de location)	7.705.330	7.556.500
Amortissements et réductions de valeur cumulés	(3.333.099)	(3.246.570)
<b>Immobilisations corporelles en propriété</b>	<b>4.372.231</b>	<b>4.309.930</b>
<i>Terrains et bâtiments</i>	<b>132.116</b>	<b>133.026</b>
<i>Réseau de distribution</i>	<b>4.205.576</b>	<b>4.142.013</b>
<i>Équipements</i>	<b>33.936</b>	<b>34.272</b>
<i>Autres</i>	<b>603</b>	<b>618</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4.372.231</b>	<b>4.309.930</b>
Droit d'utilisation	29.236	26.820
Amortissements et réductions de valeur cumulés	(17.245)	(15.676)
<b>Immobilisations corporelles : droit d'utilisation</b>	<b>11.991</b>	<b>11.144</b>
<i>Bâtiments</i>	<b>1.928</b>	<b>1.879</b>
<i>Fibres optiques</i>	<b>3.913</b>	<b>4.242</b>
<i>Véhicules</i>	<b>6.150</b>	<b>5.023</b>
<b>Sous-total</b>	<b>11.991</b>	<b>11.144</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>4.384.222</b>	<b>4.321.074</b>

**A. Immobilisations corporelles en propriété**

Les valeurs d'acquisition ainsi que les amortissements et les pertes de valeurs des immobilisations corporelles acquises (hors droits d'utilisation liés aux contrats de locations) se présentent comme suit :

<u>Coût</u>		Terrains et bâtiments	Réseau de distribution	Équipements	Autres	Total
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2023</b>	<b>184.624</b>	<b>6.983.999</b>	<b>188.144</b>	<b>4.169</b>	<b>7.360.936</b>
Acquisitions		2.957	260.831	7.720	47	271.555
Cessions/désaffectations		(2)	(50.399)	(5.094)	(2.445)	(57.940)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente		(40)	(18.011)	—	—	(18.051)
Autres		—	—	—	—	—
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>187.539</b>	<b>7.176.420</b>	<b>190.770</b>	<b>1.771</b>	<b>7.556.500</b>
Acquisitions		629	144.563	4.067	0	149.259
Cessions/désaffectations		(7)	—	(643)	—	(650)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente		(8)	229	—	—	221
Autres		—	—	—	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>188.153</b>	<b>7.321.212</b>	<b>194.194</b>	<b>1.771</b>	<b>7.705.330</b>

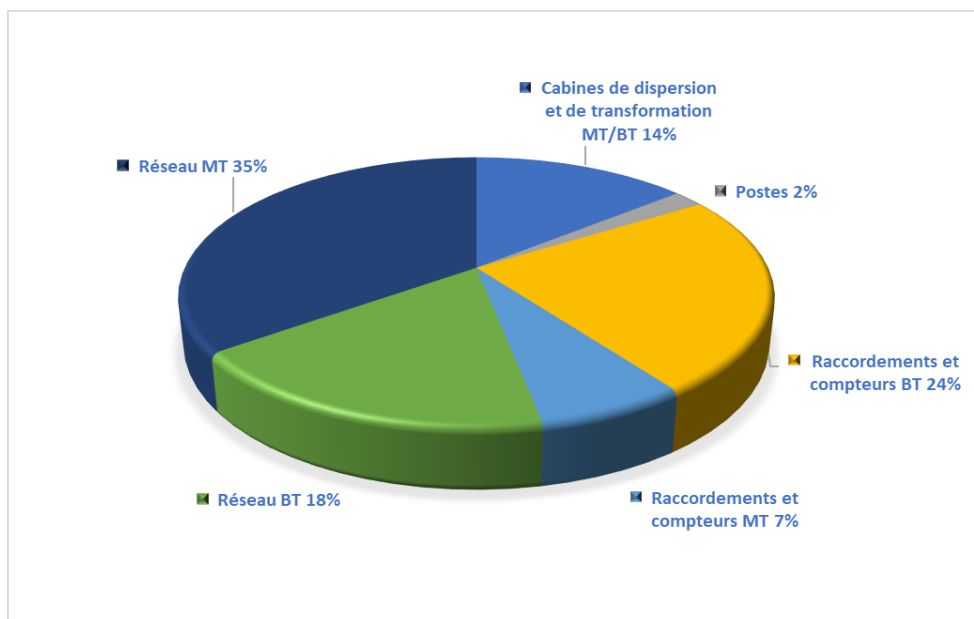
**Amortissements et réductions de valeur cumulées**

		Terrains et bâtiments	Réseau de distribution	Équipements	Autres	Total
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2023</b>	<b>(51.461)</b>	<b>(2.920.004)</b>	<b>(151.355)</b>	<b>(3.028)</b>	<b>(3.125.849)</b>
Charges de dépréciation		(3.052)	(173.676)	(10.184)	(55)	(186.967)
Cessions/désaffectations		—	50.358	5.042	1.930	57.330
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente		—	8.915	—	—	8.915
Autres		—	—	—	—	—
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>(54.513)</b>	<b>(3.034.407)</b>	<b>(156.497)</b>	<b>(1.153)</b>	<b>(3.246.570)</b>
Charges de dépréciation		(1.526)	(81.017)	(4.403)	(16)	(86.962)
Cessions/désaffectations		—	—	643	—	644
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente		—	(212)	—	—	(212)
Autres		—	—	—	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>(56.038)</b>	<b>(3.115.636)</b>	<b>(160.257)</b>	<b>(1.169)</b>	<b>(3.333.100)</b>
<b>Comptabilisé au coût historique</b>		<b>132.116</b>	<b>4.205.576</b>	<b>33.936</b>	<b>603</b>	<b>4.372.231</b>

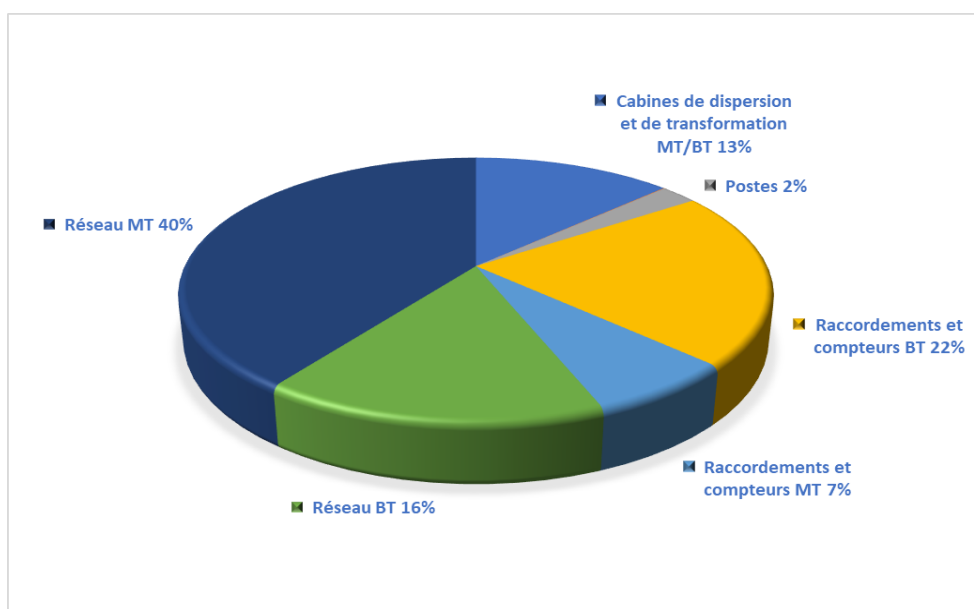
Les investissements aussi bien du premier semestre de 2024 que de 2023, sont principalement liés à notre réseau de distribution gaz et électricité pour un montant de 145 M€ (130 M€ en juin 2023), et se détaillent comme suit :

- En électricité : investissements de remplacement d'équipements et d'extensions de réseaux et d'installations de nouvelles cabines pour un montant total de 102 M€ (90 M€ à fin juin 2023)

### Premier semestre 2024

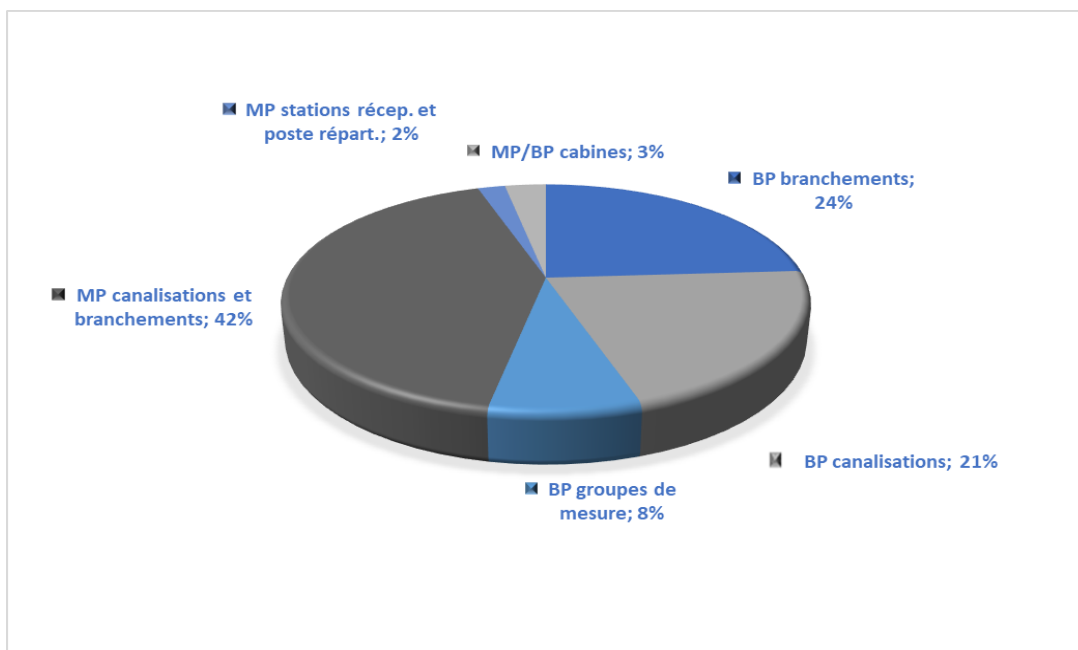


### Premier semestre 2023

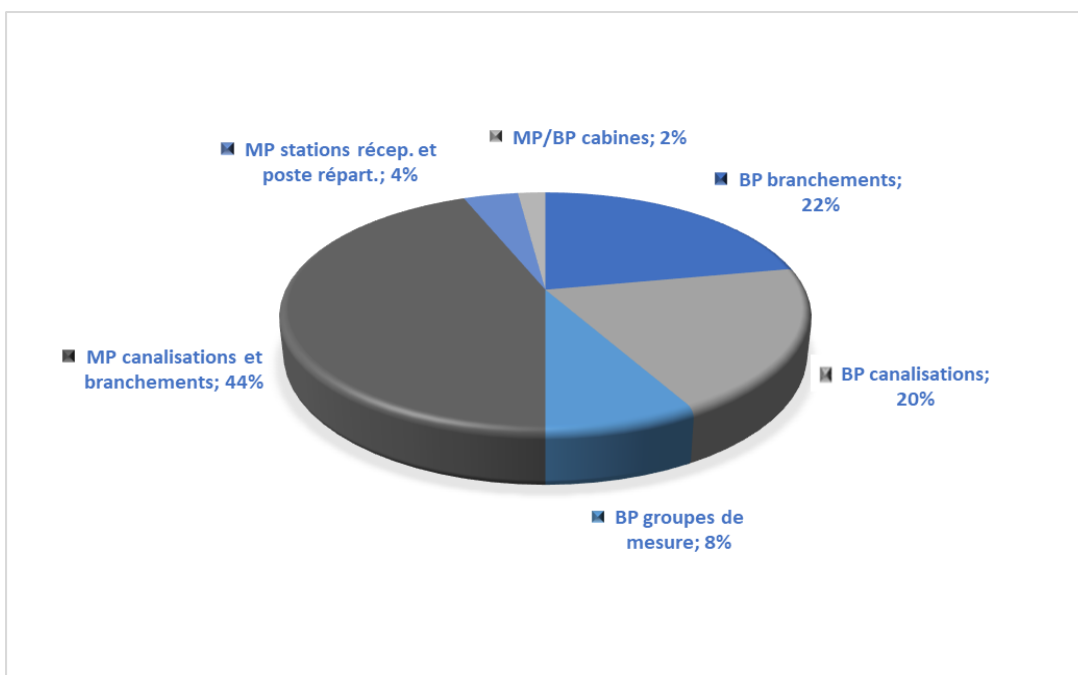


- En gaz : travaux d'assainissement du réseau et d'extensions du réseau existant pour un montant total de 43 M€ (41 M€ à fin juin 2023).

**Premier semestre 2024**



**Premier semestre 2023**



**B. Immobilisations corporelles : droits d'utilisation**

Les droits d'utilisation liés à des immobilisations corporelles découlent de contrats de location entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location. En 30 juin 2024, le détail des droits d'utilisation se présente comme suit :

**Coût**

		Bâtiments	Fibres optiques	Véhicules	Total
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2023</b>	<b>9.267</b>	<b>7.759</b>	<b>8.309</b>	<b>25.335</b>
Acquisitions/exercice d'options		313	—	3.497	3.810
Résiliation de contrats/exercice d'options		(2.325)	—	—	(2.325)
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>7.255</b>	<b>7.759</b>	<b>11.806</b>	<b>26.820</b>
Acquisitions/exercice d'options		309	—	2.107	2.416
Résiliation de contrats/exercice d'options		—	—	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>7.564</b>	<b>7.759</b>	<b>13.913</b>	<b>29.236</b>

**Amortissements et réductions de valeur cumulées**

		Bâtiments	Fibres optiques	Véhicules	Total
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2023</b>	<b>(5.050)</b>	<b>(2.860)</b>	<b>(5.202)</b>	<b>(13.111)</b>
Charges d'amortissement		(544)	(657)	(1.581)	(2.782)
Cessions/désaffectations		217	—	—	217
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>(5.377)</b>	<b>(3.517)</b>	<b>(6.783)</b>	<b>(15.676)</b>
Charges d'amortissement		(258)	(329)	(981)	(1.568)
Cessions/désaffectations		—	—	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>2024</b>	<b>(5.635)</b>	<b>(3.846)</b>	<b>(7.764)</b>	<b>(17.245)</b>

L'amortissement des droits d'utilisation d'actifs est réalisé sur la plus faible période, soit la durée du contrat, soit la durée de vie économique de l'actif en location.

Dans sa grande majorité, la variation de la période s'explique, d'une part, par la location de nouveaux véhicules (ainsi que la mise à jour des contrats de location en cours) et, d'autre part, par les amortissements de la période.

**Note 05. Autres actifs (en k€)**

	Non courant		Courant	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
<b>Autres actifs non courant</b>				
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	7.252	7.138	3.259	3.185
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.688	1.761	790	1.420
	<b>8.940</b>	<b>8.899</b>	<b>4.049</b>	<b>4.605</b>
<b>Autres créances</b>				
Dividende intérimaire	—	—	—	63.352
TVA	—	—	67	2.961
Obligations de service public (OSP)	7.699	7.262	—	—
Autres	12.456	14.092	11.872	44.601
Tarif prosumer	—	—	1.095	656
Réductions de valeur sur autres créances	—	—	(487)	(591)
	<b>20.155</b>	<b>21.354</b>	<b>12.547</b>	<b>110.979</b>
	<b>29.095</b>	<b>30.253</b>	<b>16.596</b>	<b>115.584</b>
<b>Créances commerciales</b>				
Distribution	—	—	87.683	85.953
Actifs/passifs de contrats (Distribution)	—	—	(3.108)	(48.146)
	—	—	<b>84.575</b>	<b>37.807</b>
Obligations de service public (OSP)	—	—	72.350	64.175
Passifs de contrats (OSP)	—	—	(31.332)	(33.577)
	—	—	<b>41.018</b>	<b>30.598</b>
Passifs de contrats de construction	—	—	(44.487)	(30.821)
Autres	—	—	33.141	28.006
Réductions de valeur sur créances commerciales	—	—	(26.699)	(28.301)
	—	—	<b>87.548</b>	<b>37.290</b>
<b>Actifs d'impôts courants</b>	—	—	2.355	22.003
	—	—	<b>2.355</b>	<b>22.003</b>
	<b>29.095</b>	<b>30.253</b>	<b>106.499</b>	<b>174.877</b>

Les autres actifs financiers non courants comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont constitués d'instruments dérivés (cap de taux d'intérêt) qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture. Les swaps de taux d'intérêt sont, quant à eux, désignés en tant qu'instrument de couverture

et sont par conséquent comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aucun nouvel instrument dérivé n'a été contracté durant le premier semestre 2024 et les taux ont également peu fluctué, ce qui explique la stabilité constatée des justes valeurs au 30 juin 2024.

Au niveau des créances commerciales, l'augmentation (+50,3 M€) est en grande partie liée aux créances relatives aux passifs de contrats liés à la distribution qui sont en hausse à fin juin 2024 de 45 M€. Ceux-ci comprennent la redevance de voirie et la redevance de transit non relevée (RTNR). Comme expliqué à la note 01-A, la RTNR de l'année 2023 a été fortement impacté suite au changement de méthode pour la déterminer (avec effet rétroactif à 2022) et cela a eu pour conséquence l'enregistrement d'une charge de -73,1 M€ au 30 juin 2023.

La croissance des créances liées aux OSP (+8,2 M€) s'explique en grande partie par la facturation à la CREG et la non-récupération, à fin juin 2024, des créances 2023 ainsi que par l'enregistrement d'une nouvelle estimation pour les six premiers mois de la différence entre le tarif social et le tarif de marché.

Les actifs d'impôts courants, en forte baisse à fin juin 2024 (-19,6 M€), sont principalement constitués de versements anticipés à l'impôt des sociétés effectués durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Ces versements sont nettement inférieurs à ceux de 2023 mais restent malgré tout supérieurs à la charge d'impôts calculée au 30/06/2024.

Enfin, concernant les autres créances, la diminution importante (-99 M€) s'explique, d'une part, par l'approbation des dividendes par l'Assemblée générale de juin 2024, y compris les dividendes intérimaires payés et comptabilisés en créances en 2023 (63,4 M€). Et, d'autre part, par la créance liée à la péréquation du transport enregistrée fin 2023 pour un montant de 37,5 M€. Cette créance est en partie payée (9,9 M€) et en partie reclassée en solde tarifaire de transport (27,6M€) - voir à ce sujet la note 01-B.

La juste valeur des créances commerciales et autres créances est présumée égale à leur valeur comptable.

**Actifs financiers et autres créances qui ne sont pas dépréciés**

	Créances commerciales		Autres créances & actifs d'impôts	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Non dû	59.827	13.738	33.302	152.663
	<b>59.827</b>	<b>13.738</b>	<b>33.302</b>	<b>152.663</b>

**Mouvements dans la provision liée aux réductions de valeur**

	Créances commerciales		Autres créances & actifs d'impôts	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Au 1 <sup>er</sup> janvier	28.301	26.492	591	768
Réductions de valeur comptabilisées	4.829	11.131	42	120
Reprises de réductions de valeur	(6.431)	(9.322)	(146)	(298)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>26.699</b>	<b>28.301</b>	<b>487</b>	<b>591</b>

**Provisions pour réductions de valeur**

	30/06/2024	31/12/2023
Etat de la situation financière	(27.186)	(28.892)
Etat du résultat global	(5.111)	(9.713)

**Actifs financiers et autres créances qui sont dépréciés**

	Balance 30/06/2024 Base réduction valeur	Taux moyen de pertes de crédit attendues	Perte attendue
Jusqu'à 90 jours	12.890	19 %	2.420
Entre 91 et 180 jours	8.677	30 %	2.630
Entre 181 et 270 jours	7.385	34 %	2.486
Entre 271 et 360 jours	7.785	27 %	2.102
Entre 361 et 720 jours	8.985	68 %	6.109
Supérieur à 720 jours	10.939	95 %	10.360
	<b>56.661</b>		<b>26.107</b>

**Actifs financiers et autres créances qui sont dépréciés**

	Balance 31/12/2023 Base réduction valeur	Taux moyen de pertes de crédit attendues	Perte attendue
Jusqu'à 90 jours	11.320	21 %	2.391
Entre 91 et 180 jours	6.803	46 %	3.160
Entre 181 et 270 jours	5.346	47 %	2.521
Entre 271 et 360 jours	5.175	53 %	2.739
Entre 361 et 720 jours	11.341	53 %	5.989
Supérieur à 720 jours	14.131	86 %	12.092
	<b>54.116</b>		<b>28.892</b>



## Note 06. Emprunts et charges financières (en k€)

	Valeur comptable	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>Non garantis - Non courant</b>		
Prêts bancaires	1.764.539	1.667.539
Emprunts obligataires	379.084	379.061
	<i>Coté (non réglementé)</i>	<i>279.061</i>
	<i>Placement privé</i>	<i>100.000</i>
Autres	4.742	4.742
	<b>2.148.365</b>	<b>2.051.343</b>
<b>Non garantis - Courant</b>		
Prêts bancaires	203.214	212.535
Emprunts obligataires	5.477	6.730
Autres	615	615
	<b>209.306</b>	<b>219.880</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>2.357.671</b>	<b>2.271.223</b>
<i>Parmi lesquelles : courantes</i>	<i>209.306</i>	<i>219.880</i>
<i>Parmi lesquelles : non courantes</i>	<i>2.148.365</i>	<i>2.051.343</i>

L'encours de la dette a augmenté par rapport à la fin de l'année 2023. De nouveaux emprunts bancaires pour un montant de 100 M€ ainsi que des billets de trésorerie à court terme s'élevant à 31,7 M€ ont été contractés pour répondre aux besoins de trésorerie du premier semestre 2024.

L'augmentation des charges financières au cours de cette période est principalement dû au volume des emprunts contractés à la fin de l'année 2023 et au cours du premier semestre 2024. Bien que les conditions de financement soient conformes au marché, les taux restent plus élevés qu'auparavant.

Les instruments dérivés, tels que les CAP de taux d'intérêt, présents dans notre portefeuille, ont été conclus à des niveaux particulièrement avantageux. Cependant, la baisse des taux directeurs promise par les banques centrales et le rapprochement des échéances des contrats expliquent la variation de la valeur actuelle des instruments dérivés.

### Note 07. Autres dettes, autres passifs (en k€)

	Valeur comptable	
	30/06/2024	31/12/2023
Sécurité sociale et autres taxes	21.920	25.867
Avantages au personnel à court terme et provisions liées	45.096	48.986
Charges à payer	2.361	28
Produits reportés	498	357
Obligations locatives	13.259	11.941
Avance sur subside en capital	7.857	7.857
Autres	62.535	74.078
	<b>153.526</b>	<b>169.114</b>
<i>Parmi lesquels : non courant</i>	20.652	19.602
<i>Parmi lesquels : courant</i>	132.874	149.512

La diminution de la rubrique « sécurité sociale et autres taxes » provient en grande partie de la TVA à payer sur les opérations du mois de juin, plus faible de 3,7M€ par rapport à décembre 2023.

Quant à l'évolution à la baisse de la ligne « autres » de près de 11,5 M€, elle est en grande partie due à la consommation des avances diverses reçues fin 2023 pour l'extension du tarif social, pour le remboursement du tarif prosumer et pour les primes énergie. Aucune nouvelle avance n'a été reçue en 2024.

Pour une explication sur le subside, voir la note 13 sur les événements subséquents.

### Note 08. Dettes commerciales

La variation des dettes commerciales entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 provient, en majeure partie, du solde des factures à payer et à recevoir pour l'achat d'énergie (OSP et pertes sur réseau), en forte diminution suite à la baisse des prix en 2024 (voir à ce sujet la note 02).

## Note 09. Avantages au personnel (en k€)

### État de la situation financière

	30/06/2024	31/12/2023
<b>Non courant</b>		
Avantages liés aux pensions - Régimes financés	(203.896)	(201.196)
Avantages liés aux pensions - Régimes non financés	4.285	4.505
Autres avantages postérieurs à l'emploi	68.132	72.400
Autres avantages à long terme	35.921	35.060
	<b>(95.558)</b>	<b>(89.231)</b>
Effet du plafond de l'actif	176.351	168.150
	<b>80.793</b>	<b>78.919</b>
<b>Courant</b>		
Rémunérations et primes	<b>45.096</b>	<b>48.986</b>
	<b>45.095</b>	<b>48.986</b>
	<b>125.889</b>	<b>127.905</b>

Une description des avantages au personnel figure dans les méthodes comptables des Comptes consolidés IFRS ORES Assets 2023 (voir point 3.A.11). Une description des plans de pension figure dans la note 20 des Comptes consolidés IFRS ORES Assets 2023.

L'évolution des provisions non courantes se présente comme suit :

### Évolution du passif au titre des prestations définies

	30/06/2024	31/12/2023
<b>Passif net</b>	<b>78.920</b>	<b>94.550</b>
Coût des services rendus	2.354	1.087
Charge d'intérêt nette découlant de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes	1.514	10.719
(Gains)/pertes actuariels découlant des obligations au titre des prestations définies	(1.995)	(27.437)
<b>Passif net en fin de période</b>	<b>80.793</b>	<b>78.920</b>

Les charges nettes d'intérêts ont largement diminué par rapport à l'année 2023. Cette diminution est principalement due aux pertes liées à l'expérience et aux changements d'hypothèses démographiques observés dans les plans d'autres avantages à long terme à la fin de l'année dernière qui sont compris dans cette section.

Les gains actuariels du premier semestre de 2024 s'expliquent par l'effet net du changement de l'hypothèse du taux d'intérêt qui augmentent légèrement. Les gains actuariels observés en fin d'année 2023 sont en grande partie dus aux importants gains et pertes actuariels observés.

Au 30 juin 2024, les principales hypothèses actuarielles se présentent comme suit :

Principales hypothèses actuarielles utilisées : pour les entités ORES	30/06/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation sur les plans liés aux anciens statuts	3,55 %	3,07 %
Taux d'actualisation sur les plans liés aux nouveaux statuts	3,65 %	3,25 %
Taux d'actualisation sur les avantages tarifaires et soins de santé	3,47 %	2,99 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de rotation des anciens statuts	0,50 %	0,50 %
Taux de rotation des nouveaux statuts	1,50 %	1,50 %
Augmentation attendue des coûts médicaux (hors l'inflation)	1,00 %	1,00 %
Augmentation du coût moyen relatif aux réductions tarifaires	2,00 %	2,00 %

Principales hypothèses actuarielles utilisées : pour Connexio	30/06/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation sur les plans de pensions	3,66 %	4,13 %
Taux attendu d'augmentation des salaires (hors inflation)	0.58% - 1.29%	0.58% - 1.29%
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de rotation	5,00 %	7,50 %

## Note 10. Impôts sur le résultat (en k€)

	30/06/2024	30/06/2023
<b>1. Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultats :</b>		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice	22.171	13.672
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice au titre de l'impôt exigible de périodes antérieures	—	—
Taxes relatives aux intérêts perçus	39	421
<b>Charge (produit) d'impôt courant</b>	<b>22.209</b>	<b>14.093</b>
Charge (produit) d'impôt différé relatif à la reconnaissance ou la reprise de différences temporelles	(2.387)	(3.374)
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>(2.387)</b>	<b>(3.374)</b>
<b>Total de la charge d'impôt comptabilisée en résultat</b>	<b>19.823</b>	<b>10.719</b>

La charge d'impôt courant augmente à fin juin 2024 de 8,1 M€. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'augmentation du résultat avant impôt et, d'autre part, par l'exonération de 24 M€ dont a bénéficié, en 2023, le Groupe suite à la reprise de la provision liée aux achats d'énergie.

## 2. Charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global :

	30/06/2024	30/06/2023
Charge (produit) d'impôt différé sur la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(176)	48
Charge (produit) d'impôt différé sur les régimes à prestations définies	499	1.037
Charge (produit) d'impôt différé sur plus-value de réévaluation	(609)	—
	<b>(286)</b>	<b>1.084</b>
<b>Total de la charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(286)</b>	<b>1.084</b>

Pour rappel, les différences temporelles sur des actifs ou passifs dont les mouvements sont comptabilisés en autres éléments du résultat global sont enregistrées dans cette rubrique.

### Note 11. Instruments financiers (en k€)

<b>30/06/2024</b>				
	<b>Catégorie</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Niveau</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Caps de taux d'intérêt	2	7.235	7.235	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt	3	2.478	2.478	Niveau 2
Créances commerciales	1	87.548	87.548	Niveau 2
Instruments de capitaux propres non cotés	1	17	17	Niveau 3
Autres créances	1	12.547	12.547	Niveau 2
Autres actifs financiers	2	1.238	1.238	Niveau 2
<b>Total actifs financiers</b>		<b>111.063</b>	<b>111.063</b>	
<b>Passifs financiers</b>				
Non garantis - Non courant	1	2.148.365	2.124.739	Niveau 2
Non garantis - Courant	1	209.306	209.306	Niveau 2
Dettes commerciales	1	164.234	164.234	Niveau 2
Autres dettes	1	123.845	123.845	Niveau 2
<b>Total passifs financiers</b>		<b>2.645.750</b>	<b>2.622.124</b>	
<b>31/12/2023</b>				
	<b>Catégorie</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Niveau</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Caps de taux d'intérêt	2	7.121	7.121	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt	3	3.181	3.181	Niveau 2
Créances commerciales	1	37.290	37.290	Niveau 2
Instruments de capitaux propres non cotés	1	17	17	Niveau 3
Autres créances	1	110.979	110.979	Niveau 2
Autres actifs financiers	2	3.942	3.942	Niveau 2
<b>Total actifs financiers</b>		<b>162.530</b>	<b>162.530</b>	
<b>Passifs financiers</b>				
Non garantis - Non courant	1	2.051.343	2.089.071	Niveau 2
Non garantis - Courant	1	219.880	219.880	Niveau 2
Dettes commerciales	1	225.374	225.374	Niveau 2
Autres dettes	1	143.349	143.349	Niveau 2
<b>Total passifs financiers</b>		<b>2.639.946</b>	<b>2.677.674</b>	

**Catégorie des instruments financiers :**

1. Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti
2. Actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats
3. Actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (dans le cas présent, du fait de l'application de la comptabilité de couverture)

**Note 12. Actifs détenus en vue de la vente (en k€)**

	30/06/2024	31/12/2023
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non courants</b>	—	<b>9.146</b>
Immobilisations corporelles		9.136
Autres actifs non courants		10
<b>Actifs courants</b>	—	<b>198</b>
Créances commerciales		166
Autres créances		3
Autres actifs courants		29
<b>Total actif hors créances tarifaires</b>	—	<b>9.343</b>
Créances tarifaires		398
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	—	<b>9.741</b>

Le transfert de cinq entités communales de la Ville de Couvin (Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-lez-Couvin, Mariembourg et Pétigny) d'ORES Assets vers l'AIESH pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité a été opérationnalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2024. A partir de cette date, ORES Assets n'est donc plus le gestionnaire de réseau de distribution électricité sur le territoire de la Ville de Couvin.

Conformément à la convention opérationnelle entre ORES Assets et AIESH relative à ce transfert, l'Assemblée générale de juin 2024 a approuvé le nombre exact de parts et le montant des apports concernés par la scission d'un montant définitif de de 9,8 M€ (différence de 37 k€ avec les chiffres repris au 31 décembre 2023). Les fonds propres cédés sont de 4,9 M€ et expliquent la variation reprise au capital (voir à ce sujet l'état consolidé des capitaux propres). Signalons qu'aucune réduction de valeur n'avait été actée dans les comptes au 31 décembre 2023 suite à ce transfert d'activité.

Parmi les éléments transférés à l'AIESH se trouvent notamment :

- Des terrains et des installations pour 9,1 M€
- Des créances commerciales ainsi que des comptes de régularisation de l'actif (capitaux-pensions, dossiers HGHP et soldes régulatoires) pou 0,6 M€

Sur la base de la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024, un montant en faveur d'ORES Assets de 4,9 M€ est dû par AIESH et actuellement payé à hauteur de 4,1 M€. Conformément à la convention évoquée ci-dessus, une dernière adaptation de ce montant sera, le cas échéant, réalisée pour intégrer les impacts éventuels de l'approbation des soldes régulatoires par la CWaPE.

A ce montant doit être ajouté le dommage, à savoir la compensation versée par l'AIESH à ORES Assets pour indemniser la perte d'effets d'échelle constatée dans ce dernier GRD.

### Note 13. Gestion des risques

Les risques et incertitudes du groupe ORES figurant dans les Comptes consolidés IFRS ORES Assets 2023, dans la partie « D. Rapport sur les risques et incertitudes » n'ont pas connu d'évolution majeure au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024. ORES suit leur évolution et prend les mesures adéquates nécessaires.

### Note 14. Evénements subséquents

Comme évoqué dans les faits importants de l'année 2024, le Gouvernement wallon a approuvé des arrêtés relatifs à l'octroi de subventions afin d'accélérer la transition énergétique. Ces subsides serviront en effet à financer des investissements à réaliser entre 2024 et 2027 en vue d'améliorer l'efficacité énergétique du réseau de distribution, d'accroître la capacité d'accueil des productions d'énergie renouvelable et de maîtriser les coûts liés à la transition énergétique.

Le Groupe ORES avait reçu fin 2023 une avance sur ces subsides de 7,8M€, comptabilisés actuellement en autres passifs non courants. Une seconde avance a été reçue en juillet d'un montant de 25 M€.

Bien que le Groupe ait reçu les notifications de la Région Wallonne quant à l'obtention de la totalité du subside, aucune créance envers la Région Wallonne n'a été comptabilisée dans les comptes à fin juin 2024. En effet, certains éléments des arrêtés publiés doivent encore être clarifiés et certaines conditions du maintien du subside doivent encore être précisées au cours du second semestre 2024 afin de lever toutes les incertitudes permettant d'obtenir l'assurance raisonnable de recevoir les montants notifiés par la Région Wallonne.

Aucun autre événement significatif pouvant impacter les comptes financiers n'a eu lieu depuis le 30 juin 2024.

### **3. RAPPORT DU REVISEUR INDEPENDANT**





Tél.: +32 (0)87 69 30 00  
www.bdo.be

Rue Waucomont 51  
B-4651 Battice

## Rapport du commissaire au conseil d'administration de ORES ASSETS SC sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire sous le référentiel comptable IFRS pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2024

### Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe, comprenant la situation financière consolidée de ORES ASSETS SC, l'état consolidé du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date sous le référentiel comptable IFRS, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire sous le référentiel comptable IFRS sur la base de notre examen limité.

### Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Battice, le 17 octobre 2024

Signé numériquement  
par Christophe Colson  
(Signature)  
DN : cn=Christophe  
Colson (Signature),  
c=BE  
Date : 2024.10.17  
12:48:08 +02'00'

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christophe COLSON

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, a private limited liability company under Belgian law, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.